



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DU LOT

Compte rendu de la réunion J O P du 7 février 2024 en visio

Thierry m'ayant averti qu'une visio était possible, donc je me suis pas fait prier pour prendre cette solution.

J'ai eu du mal à me connecter n'ayant pas le bon logiciel vidéo, et j'ai pris le train en marche à 10 h 15 pour 10 h 00.

Il y avait un partage d'un pdf pour suivre, mais il n'était pas visible. **(on doit nous le faire parvenir)**
Ensuite une coupure de son nous a fait perdre une partie de l'intervention.

Voici ce que l'on peut retenir :

Journée Olympique et Paralympique, dimanche 23 juin de 10 h 00 à 17 h 00 environ

Sur le site de l'Archipel et du stade Lucien Desprats et le Lot.

Budget de l'organisation 9400 €

Un montant de 350 €, est alloué au CoDep participant, pour ses frais d'organisation.

Participation d'athlètes de Haut Niveau Lotois, de différents sports

Une dizaine d'activités sont prévues.

Participants :

- être âgé de 6 ans minimum
- en individuel
- par équipe de 5, soit dames, soit messieurs ou mixtes

En s'inscrivant le participant reçoit un passsport, qui lui permettra de valider les différentes épreuves qui seront présentes. Il ne sera pas obligé de participer à toutes les disciplines.

Plusieurs réunions sont programmées pour préparer l'évènement.

Chaque Codep doit s'assurer de présenter 1 ou 2 représentants pour suivre l'évolution

Les réunions 1^{ère} semaine de chaque mois, de mars à juin, avec une autre en milieu de chaque mois pour valider ce qui a été décidé.

Pour ce qui nous concerne, notre activité pourra se faire sur la piscine de l'Archipel, car Divonéo sera fermé.

Dans les interventions en salle, j'ai cru comprendre que l'Archipel, sera aussi ouvert au public.

Il faut voir avec M. Grenet Pascal du Grand Cahors pour l'occupation.